

BÂTIR ENSEMBLE LA NOUVELLE RURALITÉ

BÂTIR ENSEMBLE UNE NOUVELLE RURALITÉ

Dans toutes les régions du Québec, plusieurs villages font face à de nouvelles réalités. Leur population « de souche » diminue et celle-ci accueille ou invite de nouveaux venus à se joindre à eux. Les besoins de ces néo-ruraux, souvent différents de ceux des gens qu'ils rejoignent, mènent parfois à des arbitrages difficiles.

Souvent aussi, et c'est ce que la table ronde « Bâtir ensemble la nouvelle ruralité » veut nous permettre d'explorer, les valeurs, les expériences et les connaissances complémentaires des différents groupes qui forment maintenant la population rurale permet de « créer du nouveau » qui répond mieux aux besoins de la collectivité.

Les gens que nous avons réunis pour lancer le débat ont tous collaboré à relever certains de ces défis. Ils ont tous fait du nouveau! Ils ont réussi à joindre et à multiplier les compétences complémentaires des gens de leur milieu pour créer de nouveaux services, des réalisations originales, de nouvelles façons de faire.

C'est le cas des gens du village de Saint-Venant de Paquette qui, à l'instigation de l'auteur compositeur Richard Séguin et du maire Roland Lavigne ont construit un sentier poétique qui a dynamisé leur village, créé de nouveaux intérêts chez ses habitants et favorisé des échanges entre des gens qui, autrement, ne se seraient pas rencontrés.

C'est le cas des gens de Saint-Joachim-de-Shefford qui ont mis en place plusieurs projets pour assurer le maintien de services de base dans leur village qui était sur le point de perdre son école. La municipalité a maintenant une école primaire internationale, une coopérative qui assurera plusieurs services de base et un projet de valorisation des terres inexploitées : le Pays de la poire!

Desneiges Pépin a développé une entreprise de production d'agneau et d'agrotourisme qui lui a donné l'expertise nécessaire pour former d'autres agriculteurs à des activités complémentaires à leur production initiale. Elle accueille dans sa ferme des gens de partout qui veulent découvrir la ruralité.

Denis Brochu, de son côté, a mis en place un circuit touristique qui met en valeur les artisans-producteurs de sa région. Tout en favorisant la croissance d'entreprises qui apportent à l'agriculture une diversité nécessaire, cette initiative permet des échanges entre clients et producteurs qui sont enrichissants pour les uns comme pour les autres.

Marc Latulippe a innové dans un domaine particulier , celui de la planification et de l'aménagement. Son action a permis de faire avancer un enjeu majeur. La MRC du Haut Saint François a été la première à s'être prévalu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire agricole pour permettre l'établissement de résidences en zones vertes.

Enfin, Gérald Domon qui étudie l'évolution de nos paysages fera valoir d'autres expériences qui permettent à la fois de saisir les défis que posent les changements actuels que l'on observe dans le milieu rural et d'apercevoir des voies prometteuses pour bâtir une nouvelle ruralité qui dépassera la simple cohabitation pour encourager la mise en commun et développer le sens de la collectivité.

LES PARTICIPANTS QUI LANCERONT LE DÉBAT À LA TABLE RONDE :

Richard Séguin

Auteur compositeur interprète

Roland Lavigne

Agriculteur et initiateur du Sentier poétique de Saint-Venant de Paquette 5

Jacques Sauvé

Responsable de plusieurs projets de développement à Saint-Joachim de
Shefford 8

Desneiges Pépin

Agricultrice, avocate et formatrice en agrotourisme

Denis Brochu

Directeur de Tourisme Suroît

Vice-président de la Fédération québécoise des organisations locales de
tourisme 9

Marc Latulippe

Maire de Bishopton

Président du CLD

Gérald Domon

Professeur titulaire et directeur scientifique de la Chaire en paysage et
environnement et de la Chaire UNESCO en paysage et environnement, Faculté
de l'aménagement, Université de Montréal 13

Joint en annexe : 16

Ruiz Julie, Domon Gérald : *Le paysage : un atout pour l'agriculture de demain* .

Les textes sont la responsabilité de leurs auteurs. Ils ne peuvent être interprétés
comme représentant la position de la Commission.

SE PRENDRE EN MAIN.

Par Jacques Sauv 

Le lancement en d cembre 2001 de la Politique nationale de la ruralit  et la signature du Pacte rural a fait r aliser aux citoyens de St-Joachim-de-Shefford que l'avenir de leur village passait imp rativement par leur  cole. Tout devait  tre mis en  uvre pour qu'elle reste ouverte.

Une coalition est form e et propose aux citoyens plusieurs projets dont un particuli rement innovant et audacieux : Le Pays de la poire. Pour valoriser et dynamiser les terres inexploitées, la Coalition du Pacte rural de St-Joachim-de-Shefford propose de planter sur ces terrains des poiriers.

Le projet est tout simple. Les propri taires terriens pr tent du terrain et une future coop rative y plantera des poiriers, les entretiendra et cueillera les fruits pour ensuite les transformer en produits exclusifs dans son usine.

Mais ce projet a d   tre temporairement mis sur la glace.

En f vrier 2006, les propri taires du d panneur avisent la population qu'ils vont fermer les portes. L'Op ration : C ur du village est lanc e. Les citoyens se rassemblent et fondent une coop rative de solidarit  qui va mettre sur pied un complexe multi-services de proximit  qui regroupera un d panneur, un resto et un poste d'essence. La cr ation de la Coop Au c ur du village assurera la survie de sa petite  cole qui, entre-temps, est devenue une  cole internationale de niveau primaire.

Une  cole, soit-elle internationale ou non, ne peut retenir ou attirer de jeunes familles si on ne peut pas se procurer sur place des produits de base comme du pain, du lait, ni avoir acc s   un bureau de poste.

Le « Pays de la poire », l' cole internationale et la Coop Au c ur du village ont donn  beaucoup de notori t    St-Joachim-de-Shefford, tellement qu'en un an seulement, la municipalit  a vendu 15 terrains dans son d veloppement domiciliaire. L' cole compte d j  20 nouvelles inscriptions pour septembre 2007 et le complexe de la Coop ouvrira cet  t .

Le Pacte rural a  t  un  l ment d clencheur du d veloppement de St-Joachim-de-Shefford.

Les encouragements, l'appui, la motivation, l'accompagnement du CLD Haute-Yamaska ont  t  inestimables. Mais sans l'apport et l'implication des citoyens et la collaboration ind fectible de la municipalit , rien n'aurait  t  possible.

L'AGROTOURISME ET LE TOURISME EN MILIEU RURAL : UN POTENTIEL MAL AIMÉ !

Par Denis Brochu

Les organisations locales en tourisme, les CLD et les MRC sont souvent impliqués directement dans le développement de l'agrotourisme et/ou de projets touristiques en milieu rural. Plusieurs MRC ont identifié des zones propices à ce type de développement à l'intérieur de leur schéma d'aménagement. Un grand nombre de CLD reconnaissent ce potentiel dans leur Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. Il y a également des offices de tourisme et des associations touristiques qui identifient l'agrotourisme comme étant un produit structurant pour l'industrie touristique régionale.

Pourtant, les promoteurs qui souhaitent intégrer l'agrotourisme à leurs opérations se butent souvent à une réglementation complexe et peu adaptée à leur réalité. Malgré le soutien provenant des intervenants socio-économiques du milieu, plusieurs projets touristiques porteurs pour nos zones rurales ne voient malheureusement pas le jour.

Les milieux locaux peuvent certainement faciliter l'implantation d'entreprises dans leur région. Cependant, si le Québec considère l'activité touristique en milieu rural comme étant une des pistes de solutions à l'exode rural, des ajustements importants devront être apportés à la réglementation qui régit les espaces ruraux.

Par un bref exposé, je tenterai donc de vous présenter un concept touristique en milieu rural qui regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'entreprises : le Circuit du Paysan. Je profiterai aussi de l'occasion pour vous faire part des principales difficultés vécues, sur le terrain, par ceux qui sont en première ligne pour supporter le développement du tourisme en milieu rural et de l'agrotourisme.

Bref historique du Circuit du Paysan

À l'automne 1998, une démarche conjointe des CLD, des Jardins de Napierville et du Haut-Saint-Laurent, a été entreprise afin de concerter de nombreux intervenants autour d'un concept de circuit qui permettrait la mise en marché de nos produits et services. Compte tenu de la méconnaissance du public et de l'industrie face aux attraits touristiques présents sur le territoire, il nous apparaissait nécessaire de regrouper nos forces autour d'un même concept promotionnel mettant en valeur l'abondance et la variété de nos produits, l'authenticité de nos attraits ainsi que la beauté des paysages champêtres. De plus, nous souhaitons faciliter les déplacements sur un territoire quadrillé de routes rurales méconnues, toutes aussi jolies les unes que les autres. Plusieurs

rencontres de concertation nous ont permis de mettre en commun nos idées et de développer un circuit touristique en milieu rural qui deviendra « Le Circuit du Paysan ».

Les principaux potentiels identifiés en 1998 étaient les suivants :

- ✓ Nombre important d'entreprises agrotouristiques existantes et/ou en développement
- ✓ Grande variété des produits
- ✓ Région pomicole parmi les trois principales au Québec
- ✓ Paysages champêtres exceptionnels, tout près de la métropole
- ✓ Intérêt grandissant pour les produits du terroir, les produits régionaux, le patrimoine, ...

Aujourd'hui, le Circuit du Paysan est le seul circuit touristique signalisé dans le cadre du programme de signalisation des routes et circuits de Tourisme Québec. Il profite donc d'une notoriété importante.

Les CLD des Jardins de Napierville et du Haut-Saint-Laurent en sont toujours les gestionnaires. Tourisme Suroît agit de différentes manières afin d'appuyer la promotion du Circuit et offre les services de réception téléphonique (ligne 1 800).

À proximité de Montréal, le Circuit du Paysan longe la frontière canado-américaine. Il sillonne les plus belles routes de campagne, allant du Richelieu jusqu'au fleuve Saint-Laurent, en passant par la vallée de la Châteauguay. Au cœur d'un environnement champêtre qui porte aussi les traces d'un riche patrimoine, cette région se distingue par la richesse de son terroir, ainsi que par la qualité et la diversité de ses produits.

Chacun des attraits proposés sur le circuit offre à sa façon un produit ou un service authentique basé sur une tradition, un savoir-faire ou sur l'histoire de notre région. Le circuit vous propose une balade dans un environnement paisible et enchanteur qui n'a d'égal que l'accueil chaleureux de nos paysans, toujours prêts à partager leur passion du métier et de leur coin de pays.

QUELQUES REPÈRES POUR COMPRENDRE ET CONSTRUIRE LA NOUVELLE RURALITÉ

Par **Gérald Domon**

Pendant longtemps, très longtemps, les choses ont été claires : on était du rural ou de l'urbain, jamais un peu des deux. Si on était du rural, on était agriculteur et si on était agriculteur on était producteur laitier. Ainsi, avec ses 96 000 fermes laitières (plus de 70% du total des fermes), et ses 1,1 millions d'hectares en pâturage le Québec est en 1951, rural, agricole et laitier. Toute aussi persistante qu'elle soit cette image du rural n'a plus rien à voir avec la ruralité actuelle.

Ainsi, avec la crise du lait puis la mise en place des quotas laitiers à la fin des années 1960, une vague sans précédent de changements frappe le monde rural. Ces changements sont si brusques et si importants que, au Québec comme ailleurs, on clame la mort du rural¹, l'avenir ne pouvant être qu'urbain. Pourtant, quatre décennies plus tard, même s'il compte moins de 8 000 fermes laitières et si les pâturages sont en voie de disparition (180 000 ha en 2001), le rural québécois demeure bel et bien vivant.

S'il demeure vivant c'est d'abord et avant tout parce que des individus ont soit *tenu*, soit *choisi* d'y demeurer et, pour y parvenir ont, dans la très grande majorité des cas, *inventé* ou *réinventé* des façons de faire. De patenteurs (ou « patenteux ») les québécois sont devenus des inventeurs de façons nouvelles d'habiter le territoire.

Si, partout dans le monde, on convient aujourd'hui que la ruralité est là pour rester, force est de reconnaître qu'elle n'est plus et ne sera plus jamais la même. S'il demeure impossible de prévoir ce qu'elle sera, il nous semble possible, sur la base des expériences étrangères et de nos propres recherches, de dégager un certain nombre de constats qui nous aidera à mieux la comprendre et surtout... à mieux la construire...

Ainsi donc, il nous paraît opportun de relever les points suivants :

- Des initiatives à connaître, à appuyer.

Si, en dépit des transformations profondes du contexte, le milieu rural a subsisté, c'est en grande partie en raison de la créativité, de l'inventivité et du sens de l'initiative d'individus : implantation de nouvelles pratiques, de nouvelles cultures, de nouveaux produits (ex. : agrotourisme). Partout au Québec, ces initiatives se sont multipliées au cours des 15-20 dernières années. Or pour contrer le risque réel d'« essoufflement » d'individus qui les ont portées, ces initiatives doivent être mieux connues, mieux appuyées.

-L'agriculture : une diversité de modèles et de situations à reconnaître, à maintenir

Si l'agriculture québécoise a longtemps été assimilable à la ferme laitière, la situation a profondément changé. Parallèlement à la tendance très forte à l'intensification des pratiques qui frappe les Basses-Terres du Saint-Laurent, les dernières années ont été marquées par l'émergence d'un nombre considérable de nouvelles productions, de nouveaux modèles qui reflètent une grande

¹ Voir « La fin d'un règne » du sociologue Gérald Fortin publié en 1971 aux éditions Hurtubise HMH

diversité de situations personnelles et familiales : exploitation à temps partiel, projet de retraite, etc. La reconnaissance et le maintien de cette diversité de situations et de modèles paraissent essentiels à la vitalité de l'occupation du territoire et de la ruralité.

-Une ruralité qui n'est plus et ne sera jamais plus qu'agricole.

Alors que, partout dans le monde, on conçoit difficilement un monde rural sans agriculture, alors donc que l'agriculture (sous ses différentes formes et ses différents modèles) demeure une composante essentielle de la ruralité, force est de reconnaître que la ruralité n'est plus et ne sera jamais plus qu'agricole. Dans son document de consultation, la CAAAQ, mentionne avec justesse que la population agricole représente aujourd'hui moins de 7 % de la population rurale. C'est donc une infime proportion de la population qui entretient toujours des rapports de production avec le territoire rural. Plus encore, la vitalité de l'agriculture n'est plus à elle seule garante de la vitalité des milieux ruraux. Aussi, au Québec même des municipalités où l'agriculture se maintient et s'intensifie, peuvent être confrontées à la dévitalisation : diminution de la population, fermeture d'école, etc.

- Les fonctions multiples du milieu rural : une réalité à reconnaître.

En dépit d'une certaine vision qui persiste, le milieu rural n'est plus le support de la seule fonction agricole. Il est un milieu multifonctionnel soit un milieu qui supporte des fonctions agricoles, touristiques, environnementales; qui agit comme cadre de vie, etc. Au Québec, tout particulièrement, la multifonctionnalité du territoire demeure une réalité nouvelle qui reste à reconnaître. La vitalité du milieu rural de demain est indissociable de cette reconnaissance.

- Construire non pas une nouvelle ruralité, mais de nouvelles ruralités

Compte tenu des différents courants, qui le traversent, le milieu rural n'est plus homogène, n'est plus unique. La réalité des Cantons-de-l'Est n'est pas celle de Lanaudière, ni celle de la Gaspésie ou du Bas-Saint-Laurent.. Plus encore il faut reconnaître qu'il y a, au sein des Cantons de l'Est des réalités distinctes : la situation tant biophysique que socio-économique de Fontainebleau (Canton de Weedon) est bien différente de celle de Sutton qui elle-même diffère passablement de celle de Coaticook. Il nous faut donc apprendre à tenir compte de ces réalités diverses et adapter nos programmes, nos politiques aux réalités biophysiques et socio-économiques spécifiques.

Pour qu'elles puissent prendre forme, ces « nouvelles ruralités » posent certaines conditions. Limitons nous à en relever ce qui nous semble être les principales.

- La reconnaissance du changement

En tout premier lieu il importe de reconnaître que le rural a changé, qu'il n'est plus et ne sera plus jamais le même à savoir essentiellement un territoire agricole. Reconnaître donc que son avenir passe par une diversité de fonctions. Du coup, il nous faut, à l'exemple de l'Europe revoir nos programmes et nos politiques de manière à tenir compte de ces différentes fonctions et des particularités régionales

- Par-delà le décor, un milieu de vie

S'il importe de reconnaître que le rural n'est plus qu'un lieu de production de biens agricoles, il faut, en contrepartie se garder d'en faire un décor figé dans le temps. Le milieu rural demeure et doit demeurer un milieu dynamique; un milieu où les fonctions se côtoient. D'abord et avant tout il doit demeurer un milieu de vie pour une population de plus en plus diversifiée.

- Dépasser les clichés, les stéréotypes

Pour que puissent se côtoyer ces visions et ces fonctions, il importe de dépasser les stéréotypes, les lieux-communs, les clichés opposant de manière absolue les «néo-ruraux» aux ruraux « de souche». D'une part il importe de reconnaître que les situations sont aujourd'hui plus diverses et plus complexes et qu'elles ne peuvent être ramenées à une simple opposition des «néo» et des «anciens». D'autre part, et comme le suggèrent nos différentes études, il importe aussi de reconnaître que, au-delà des préjugés et des stéréotypes tous partagent (souvent à leur insu) plusieurs préoccupations communes : un attachement profond pour le territoire, la crainte de voir disparaître certaines formes d'agriculture, la crainte que le milieu rural ne devienne qu'un jardin pour les «néo-ruraux», etc...

Pour en savoir plus :

Domon, G. 2005. «Paysage» L'Actualité, Numéro spécial 101 mots pour comprendre le Québec de demain

Domon, G. 2004. Paysages du Québec : bilan, enjeux, défis. Continuité Printemps 2004. pp19-22

Ruiz, Julie et Gérald Domon. (2005) Les paysages de l'agriculture en mutation in. : Poullaouec-Gonidec, P., G. Domon et S. Paquette (dir.) *Paysages en perspective*. Édition Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages»,

Le paysage : un atout pour l'agriculture de demain

Julie Ruiz

Étudiante au doctorat en aménagement

Gérald Domon

École d'architecture de paysage

Et

Chaire en paysage et environnement,

Université de Montréal

À la veille des audiences publiques de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Jean Pronovost, son président, lançait dans *Le Devoir* un appel à participer au dessein d'une vision à long terme pour l'agriculture. Il précisait avant tout que l'agriculture contribuait largement à façonner les paysages ruraux. Il inscrivait du coup la question du paysage comme sujet de préoccupation. En cela, il rejoignait les questions soulevées lors des consultations pour la Loi sur le développement durable, lors des travaux de la commission Coulombes sur la forêt ou au sein de l'actuel dossier sur l'éolien. À l'évidence, au Québec comme ailleurs, la qualité des paysages est devenue un enjeu majeur. Bien au-delà du caractère bucolique et des cartes postales auxquels on l'a longuement associé, le paysage est aujourd'hui une composante essentielle de la qualité des cadres de vie et le support d'activités économiques déterminantes (ex. : tourisme). À une époque où les agriculteurs ne représentent plus que 6,4 % de la population rurale et où le lieu de résidence n'est plus imposé mais choisi, cette qualité constitue une dimension incontournable pour la viabilité des communautés. Oublié des politiques agricoles, le paysage est inévitablement appelé à devenir un enjeu majeur pour l'agriculture. Plus important encore, il pourrait être un atout. L'enjeu est tel, qu'il mérite qu'on s'y attarde.

Des enjeux contrastés selon les régions

Alors qu'au milieu du siècle dernier, les zones rurales étaient essentiellement vouées à la production laitière, l'évolution récente de l'agriculture a eu des impacts à la fois considérables et différents selon les régions. Au risque de simplifier, l'analyse des recensements agricoles de 1951 et 2001 suggère que les paysages agricoles sont traversés par trois situations types.

La première, caractérisée par la déprise agricole, est rencontrée là où la topographie est plus prononcée. Les municipalités des Appalaches des Cantons-de-l'Est jusqu'à la pointe gaspésienne et celles des Laurentides de l'Outaouais à Charlevoix font partie de cet ensemble. Là, l'agriculture est en déclin marqué. La majorité des municipalités y ont perdu plus de 50 % des terres en culture et en

pâturage, et la friche ne cesse de progresser. Force est pourtant de reconnaître que la présence de l'agriculture est souvent à l'origine même de la qualité des paysages et du cadre de vie qu'on y trouve; qualité fortement convoitée. Face au déclin prononcé de l'agriculture, pourra-t-on maintenir ces paysages vivants? Pourra-t-on maintenir leurs attraits?

La seconde est celle des paysages de l'agriculture périurbaine où, là aussi, l'agriculture a connu un déclin marqué. Dans un contexte où le développement foncier constitue toujours la seule voie offerte aux municipalités pour accroître leurs revenus et où les villes continuent à perdre une part importante de leurs ménages au profit de la banlieue, la pression persiste sur les terres agricoles. Pourra-t-on donc, en périphérie des villes, maintenir des paysages agricoles qui demeurent un des rares outils de rapprochement entre l'agriculture et l'urbanité?

La troisième, caractéristique de la portion des basses terres du Saint-Laurent entre la frontière américaine et la région de Québec, est traversée par l'intensification agricole. Depuis les cinquante dernières années, l'agriculture y a largement persisté voire, y a pris de l'expansion. Aujourd'hui, cette portion limitée du territoire concentre plus de 80 % des productions du Québec. Avec l'intensification des pratiques et l'essor de cultures comme le maïs-grain, les paysages y ont été totalement remodelés. Les débats sur la disparition des zones humides et les coupes de boisés attestent des tendances lourdes vers l'uniformisation de ces paysages. Plus encore, ils cristallisent les enjeux environnementaux de l'agriculture et ceux de la cohabitation en milieu rural. Si l'agriculture y demeure dynamique, la population agricole y est en diminution constante. Aussi, les municipalités sont-elles de plus en plus nombreuses à douter que le dynamisme de l'agriculture permette à lui seul le maintien des services de base (ex. : école). Dès lors, comment y recréer des paysages et des cadres de vie de qualité aptes à assurer le maintien des populations, voire la venue de nouvelles?

Les activités agricoles auront donc délaissé des pans entiers du Québec pour se concentrer là où la qualité des sols permettait de développer une agriculture axée sur la quantité d'aliments produits. Mais la récente crise de l'industrie porcine nous invite à nous demander si le territoire québécois, dans ses dimensions sociales et environnementales, peut soutenir un tel modèle. La question s'impose d'autant que les marchés sont devenus internationaux et qu'aujourd'hui, les agriculteurs du Québec doivent concurrencer ceux de la Chine, du Mexique, de l'Inde, ou du Brésil.

La nécessité de soutiens adaptés

Or, à travers le Québec, différentes initiatives cherchent à développer d'autres modèles. Ces initiatives montrent que, loin d'être une contrainte, les paysages

peuvent être un atout pour l'agriculture. À l'inverse, les pratiques agricoles peuvent contribuer à leur qualité. En Montérégie et en Estrie, le développement des productions viticole et cidricole a permis de créer et de conserver des paysages de qualité qui, en contrepartie, viennent soutenir les activités agrotouristiques (ex. : route des cidres). En Gaspésie, l'initiative de l'Estran témoigne du désir des communautés de maintenir des paysages vivants en soutenant une agriculture tout aussi marginale qu'elle puisse paraître. Plus loin, la MRC du Rocher-Percé a mis sur pied un projet d'agroforesterie destiné à entretenir ses paysages agricoles reconnus pour le tourisme. En territoire périurbain, Longueuil a mené récemment un projet pour redynamiser une agriculture identifiée comme un élément central de sa qualité de vie. Enfin, en zone d'intensification, des communautés comme celle du bassin versant des Aulnages se sont prises en main pour adopter des pratiques plus environnementales et enclencher une requalification de leur paysage.

Par-delà la question du paysage, ces exemples témoignent d'une vision multifonctionnelle de l'agriculture et des territoires où la première n'est plus strictement productrice de biens alimentaires, et les seconds plus uniquement conçus comme des réserves de matière première à exploiter. Mais de tels projets réclament des mesures d'appui adaptées et ancrées dans les territoires. De nombreux pays occidentaux ont d'ailleurs choisi de moduler leurs soutiens à l'agriculture en fonction des particularités et des enjeux propres à chaque territoire. Ainsi, la Grande-Bretagne a circonscrit des zones qui bénéficient d'aides spéciales pour maintenir des agricultures durables sur son territoire. En France, des contrats entre les agriculteurs et les régions privilégient la multifonctionnalité des agricultures selon les caractéristiques de chaque exploitation. Si au Québec de telles mesures spécifiques de soutien à l'agriculture n'existent pas encore, le succès des pactes ruraux montre qu'il est possible de créer des outils valorisant les spécificités, les innovations et les savoirs-faires locaux.

Les paysages constituent la porte d'entrée par laquelle on apprécie la qualité des pratiques agricoles et celle des aliments produits. Mais ils ne pourront devenir un atout pour les activités agricoles sans une véritable reconnaissance du caractère multifonctionnel de l'agriculture et des territoires; une reconnaissance qui seule permettra de développer des mesures de soutien adaptées. Ultimement, c'est la diversité des projets des agricultrices et des agriculteurs qui façonnent les paysages d'aujourd'hui et portent les paysages de demain, qu'il s'agit de reconnaître...et de maintenir.